



---

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 01.07.2021

## Etaient présents :

Mesdames Marie-France PEYRE, Nadia BOUSQUET, Marie-Hélène CHABERNAUD, Amandine MARIE, Alexandra FRANQUES, Geneviève ARNAUD, Céline RIEU.

Messieurs Didier CARLES, Jean Marc PINAUD.

## Ordre du jour :

- Tour de table
- Bilans moraux et financiers 2019 - 2020.
- Perspectives 2021 et futures.
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

La séance débute par un tour de table ; présentation pendant laquelle chacun a pu s'exprimer sur la période de crise et faire un état de la situation à ce jour.

Malgré le peu de participants à cette instance, les retours sont très différents selon l'établissement/la localisation : aucun cas covid pour certains contre une vingtaine, quarantaine, centaine pour d'autres, gestion de la crise tournée vers l'isolement ou au contraire une reprise très rapide des accès aux espaces communs/avec l'extérieur ; l'après-crise avec l'épuisement des professionnels, l'absentéisme ou au contraire une solidarité et une présence plus accentuée... A l'unanimité un soutien des services de l'ARS contre une absence de ceux des CD.

## **Activités 2019-2020 :**

Les bilans moraux et financiers 2019 et 2020 ont été présentés et votés à l'unanimité. Les bilans comptables certifiés par l'expert-comptable sont à disposition sur demande.

Concernant les adhésions, si 2019 a connu une légère baisse par rapport à l'année précédente, 2020 a accueilli 9 nouveaux membres.



Concernant les formations, une vingtaine de journées de formation supplémentaires ont été réalisées en 2019 avec en revanche -50% d'établissements bénéficiaires.

En 2020, la crise sanitaire a engendré beaucoup d'annulations de formation et notamment celles à destination des personnels soignants. Ce qui représente une baisse significative de plus de 60% et un effectif formé réduit pratiquement de moitié (-39.58%).

Ces fluctuations se répercutent sur les comptes, que ça soit pour l'augmentation des cotisations ou la baisse des participations à formation.

A cela s'ajoute la rémunération à mi-temps du poste de permanent et l'acquisition du logiciel de gestion des formations dont les frais sont partagés de moitié avec l'EHPAD Saint-Jacques.

La baisse des recettes accumulée à l'augmentation des frais engendrent un résultat négatif pour 2020 (-5220€).

#### **Activités 2021 :**

Malgré ces pertes de recettes et la poursuite des contraintes liées à la crise sanitaire qui n'ont pas permis à l'association d'évoluer comme souhaité, la présence d'un permanent est reconnue plus que nécessaire. La gestion de la crise, l'évolution des exigences règlementaires, de la gestion des établissements laissent de moins en moins de temps à chacun pour pouvoir faire vivre l'association convenablement et maintenir la coordination du réseau.

Le développement de l'organisme de formation ainsi que le passage à la certification Qualiopi avec toutes les exigences qu'elle requiert nécessite un investissement en temps très important à prévoir.

Pour l'instant, les seules ressources de l'association sont les adhésions et la formation :

Concernant les adhésions, à ce jour elles s'élèvent au nombre de 77 adhérents malgré les différentes communications contre 116 en 2020.

Au-delà de la prospection faite par l'ADESPA, le président rappelle que l'association a besoin de la mobilisation des correspondants départementaux au niveau local pour développer le réseau, au même titre que cela a pu se passer il y a quelques années dans le département du Lot.

Une mise à jour de la liste des mails de correspondances et de l'accessibilité au site selon les demandes d'adhésion réceptionnées sera effectuée durant l'été.

Il est convenu à l'unanimité que le mode de calcul de la cotisation annuelle de l'ADESPA voté en 2019 (principe d'un euro par lit), ne subira pas de changement pour 2022. En effet, pour certains établissements, cela a engendré une charge supplémentaire.

Sera répercutée seulement, l'éventuelle augmentation de la cotisation à l'AD-PA afin que l'association ne doive pas la supporter à sa charge.

Concernant les formations, il est remonté qu'il est difficile pour les établissements d'envoyer des agents loin de leur établissement. Il est alors rappelé la possibilité d'organiser des formations en



**ADESPA Occitanie**  
**EHPAD Saint-Jacques**  
775 Chemin Piquette  
31330 GRENADE SUR GARONNE

**N° de déclaration d'activité**  
**organisme de formation :**  
73 09 00356 09  
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)  
**N° SIRET : 432 079 085 000 36**  
**Code APE : 804 C**

intra ou encore avec des établissements de proximité, si le nombre de participants est insuffisant en intra. L'ADESPA est présente pour coordonner et organiser au même titre que pour une formation inter établissements.

Il est également rappelé la possibilité de faire appel à l'ADESPA pour une formation qui ne figurerait pas sur le catalogue et pour laquelle un groupe de participants serait complet pour en organiser une.

Le départ de la formatrice Danielle GUIRAL et avec elle, son expertise dans le domaine de la finance et du conseil, laisse une inquiétude auprès des personnes qui ont recours à ses services. Même si une personne ne peut être remplacée, l'ADESPA et Mme GUIRAL ont le souci de préparer la reprise de ses activités. Celle-ci prendrait la forme d'interventions de la part de plusieurs intervenants selon leurs spécialités et disponibilités.

En lien avec le manque de temps auquel sont confrontés de plus en plus les directeurs, le souhait de bénéficier d'une expertise ponctuelle sur un projet particulier est exprimé ; celui-ci peut-être individuel ou regrouper plusieurs établissements. Ne pas hésiter à transmettre vos recommandations de consultants/ experts, selon leurs spécialités afin que ces prestations puissent venir enrichir les offres déjà proposées.

Ce point a permis de rappeler que l'organisme de formation, rattaché à l'association permet une souplesse, une confiance mutuelle dans la gestion des formations afin de pouvoir répondre aux besoins/demandes de manière réactive, la plus personnalisée possible, tout en assurant une attractivité sur les tarifs.

Aussi, certains retours/commentaires relevant de la « consommation de services » sont toujours très décevants à recevoir et désagréable à devoir réexpliquer le fonctionnement/ valeurs de l'association et l'organisme de formation qui y est rattaché.

Cependant, cela pose la question sur les nouveaux besoins, les nouvelles attentes des membres de l'association qui doivent guider les orientations de l'ADESPA pour 2022 ; cela fera un point lors de la prochaine rencontre.

Dans l'attente de pouvoir reprendre des rencontres régulières en présentiel avec la participation d'intervenants extérieurs, l'organisation d'un séminaire fin septembre-début octobre avant de craindre l'évolution du contexte sanitaire a été demandé.

L'idée est alors soumise de réaliser la prochaine assemblée générale lors d'un séminaire, en prévoyant la présence d'un intervenant extérieur.

Le lieu de prédilection est porté sur l'hôtel Les flamants roses à Canet en Roussillon ; le thème reste à définir.

Un mail vous sera transmis très prochainement afin de pouvoir organiser cette rencontre.



**ADESPA Occitanie**  
**EHPAD Saint-Jacques**  
775 Chemin Piquette  
31330 GRENADE SUR GARONNE

**N° de déclaration d'activité**  
**organisme de formation :**  
73 09 00356 09  
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

**N° SIRET : 432 079 085 000 36**  
**Code APE : 804 C**

---

Cette assemblée générale portera essentiellement sur

- les élections des membres du bureau et du conseil d'administration
- les orientations de l'association pour 2022
- les formations tarif adhérent/non adhérent
- ...

**Didier CARLES**  
Président de l'ADESPA Occitanie